

Chronique du Sanctuaire

Juillet, 1915

"Recueillez les miettes..."

(St-Jean, V-12).

DURANT le mois de juillet, les pèlerins se dirigent surtout du côté de Sainte Anne de Beaupré. La Mère a cependant laissé à sa Fille quelques groupes de choix.

Pèlerinage de St Malo, Québec.

(4 juillet, 280 pèlerins)

Ni la disette ni la pluie n'ont pu arrêter nos amis de St Malo de venir, cette année encore, sous la direction de Monsieur le Vicaire Martel et grâce à l'organisation de leur Conférence de la St Vincent de Paul, rendre leurs hommages à la Madone du Cap.

Seuls au Sanctuaire, ils passent une journée toute Québécoise.

Le Père Supérieur leur prêche son premier Chemin de Croix, et dans l'après-midi, le Père Faure leur parle des origines de la dévotion à la Sainte Vierge au Cap de la Madeleine.

Plusieurs de ses braves gens nous arrivent la veille ; le lendemain, ils font un peu à la débandade leurs dévotions du matin, au fur et à mesure qu'ils se présentent au Sanctuaire. Les exercices réguliers les rassemblent au grand complet dans le cours de l'avant-midi.

M. le Curé s'intéresse toujours vivement aux progrès de l'Oeuvre. Il s'y est tant dépensé jadis comme vicaire et comme curé, après avoir risqué sa vie sur le "Pont des Chapelets !" Directeur en chef des pèlerinages pendant 20 ans et gérant des Annales du Rosaire de 1892 à 1902, il trouva encore le temps de chercher, transcrire et compiler de précieux documents sur le Cap de la Madeleine. "Les années que j'y ai passées", répète-t-il, "resteront les plus actives de ma vie ; depuis, il me semble que je n'ai rien fait".

La figure de M. Duguay sera donc l'une des plus saillantes dans l'histoire du Sanctuaire. Bien plus, selon son désir, ses restes seront déposés avec ceux des Lemoine, des Vachon, des Désilets et des premiers martyrs, dans notre parterre, au pied du onzième groupe du Rosaire, en attendant l'heure de la glorieuse résurrection réservée à ses mérites devant Dieu et devant les hommes.

Pèlerinage des Trois-Rivières.

(18 juillet, 125 pèlerins)

Ils ne sont pas nombreux, cette fois ! Une belle fête les a retenus aux Trois-Rivières : la bénédiction des cloches de N. D. des Sept Allégreses.

Noli timere pusillus grex ! Aie confiance, modeste troupeau, le Seigneur et sa Sainte Mère ouvrent à tous les trésors du royaume céleste. Ils en ont eu leur part comme aussi celle de notre charité.

*Pèlerinage de St Prosper, St Stanislas, St Adelphe et
St Séverin.*

(19 juillet, 600 pèlerins)

Ce pèlerinage est devenu comme une nécessité annuelle dans la vie des quatre paroisses qui l'organisent. M. Lacerte, curé de St Prosper, a tout lieu de se réjouir du succès obtenu.

Venus dans une atmosphère encore chargée des vapeurs d'un orage matinal, ils rentrent au foyer de famille sous un ciel empourpré des feux d'un splendide coucher de soleil.

Il fait beau également dans leurs âmes. Comme celle de la Sainte Vierge, elles reflètent les rayons du divin soleil de justice.

Pèlerinage d'enfants des Trois-Rivières.

(4 juillet, 350 pèlerins)

Merci à Monsieur le Chanoine Massicotte, aux parents, aux Frères et aux institutrices de nous avoir amené ce charmant groupe d'enfants. Heureuse idée qui, mise en pratique plus souvent, si possible, conservera à la ville des Trois-Rivières sa traditionnelle dévotion à la Vierge Immaculée.

Après avoir reçu la bénédiction du Très Saint Sacrement, donnée aux pèlerins de St Malo, et processionné devant les groupes du Rosaire, ils écoutent, pieux et recueillis, l'allocution que leur adresse le Père Supérieur, pour s'en retourner l'imagination pleine de belles images qui leur procureront, ce soir, des rêves dorés.

Pèlerinage de Sainte Cécile

(11 juillet, 410 pèlerins)

"Nous ferons un vrai pèlerinage", nous avait téléphoné Monsieur le Curé Lemire, et, de fait, ses fidèles ont fait les choses de façon édifiante.

S'il leur avait été donné de communier et d'entendre la messe au Sanctuaire, leur pieux voyage n'eût rien laissé à désirer.

Consolons-nous toutefois à la pensée que de véritables voisins ne se contentent pas d'une seule visite par année. Deux après-midi comme celle du 11 juillet compteraient amplement pour une pleine journée.

Au revoir !

Pèlerinage de St Barnabé.

(12 juillet, 280 pèlerins)

M. Duguay avait hâte de renouer la longue chaîne de ses pèlerinages en voitures, brisée, l'année dernière, par son voyage en Europe.

tumes de deuil, assister à une messe des morts chantée à l'autel de la Mère des miséricordes et de toutes consolations.

Que N. D. du Cap verse en abondance l'huile et le baume sur leurs blessures, afin qu'elles puissent poursuivre, au profit de la Nouvelle-France, l'oeuvre qu'elles espèrent reprendre un jour au doux pays de leur jeunesse.

Pèlerinage des Frères des Ecoles Chrétiennes.

(29 juillet, 120 pèlerins)

Après les Soeurs les Frères. Au début d'une promenade à la campagne, ces bons religieux font, au Sanctuaire, une halte assez prolongée pour communier, entendre la messe et une brève allocution. Excellente idée ! Ils ont dû prier pour l'Eglise, la France, le Canada, leurs maisons d'enseignement, en particulier pour celle d'Ottawa, où leurs frères en religion sont les principales victimes des injustices perpétrées contre l'école catholique et française.

PELERINS ISOLÉS.

Il en est venu plusieurs ; les uns n'ont fait que passer, d'autres sont demeurés un, deux, trois jours, une semaine et plus. Tous sont retournés l'âme en paix, chargée de mérites et de piété Mariale.

Détails édifiants : un jeune homme est venu de Québec à pied ! un orphelin de quatre ans arrivait ces jours derniers, avec sa tante, des Trois-Rivières. Il s'était horriblement brûlé. Pour obtenir sa guérison, cette femme charitable, qui l'avait adopté comme son enfant, promet de faire avec lui un pèlerinage au Cap, à pied, en quêtant de porte en porte, une aumône à la gloire de Celle qui guérit les infirmes. A la suite d'une opération extrêmement difficile, la plaie s'est cicatrisée, et le cher petit se porte à merveille. Nous nous proposons d'insérer plus tard ce fait merveilleux dans les "CRIS DU COEUR".

FÊTE DE SAINTE MARIE-MADELEINE.

Le grand tableau de l'annexe (1), jadis suspendu au-dessus

(1) Cette peinture, qui date de 1720, est due au pinceau d'un artiste français, nommé Leblond.

Ses 600 pèlerins se repartissent à peu près comme suit : 225 de St Stanislas, 160 de St Adelphe, 110 de St Prosper et 105 de St Séverin. Notre admiration va surtout aux fidèles de St Adelphe dont plusieurs durent faire, en voiture, 5, 10, 12, et même 15 milles pour aller prendre le train.

Il est vrai que nous avons promis à nos pèlerins la cérémonie de l'imposition du Très-Saint-Sacrement sur leurs malades. Elle fut exceptionnellement touchante. Le Père Francoeur, qui la présida, pour son coup d'essai a frappé un coup de maître. Elle dura plus de vingt minutes, et la foule répondit avec force et sans respect humain, à ses invocations vibrantes qui allaient droit aux coeurs parce qu'elles partaient du coeur. Les larmes ont coulé abondantes des yeux des fidèles et des pasteurs. Tous ceux que nous avons salués au départ ne nous ont pas ménagé l'expression de leur pleine et entière satisfaction. "J'ai été plus impressionné ici qu'à Lourdes", déclarait un des organisateurs. Et comme nous exprimions le regret de n'avoir pas eu le temps de donner le sermon habituel : "Ne vous inquiétez pas", reprit-il, "cette cérémonie, à elle seule, vaut plus qu'une prédication. Votre programme est amplement exécuté".—"Tant mieux ! Merci !"

Pèlerinage des R.R. Filles de Jésus.

(24 juillet, 100 pèlerines)

Le matin de la clôture de leur retraite annuelle, ces saintes religieuses, filles de France pour la plupart, viennent des Trois-Rivières passer la journée sous le regard de Notre-Dame du Cap. Elles font un pèlerinage de prière et d'expiation : de prière pour le succès des armées françaises et le repos de leurs parents tombés au champ d'honneur, d'expiation pour les péchés de la Mère-Patrie qu'elles aiment plus que jamais puisqu'elle souffre davantage et se rapproche chaque jour de son Dieu.

C'est, du moins, la réflexion qui nous est venue tout naturellement à l'âme en les voyant, groupées sous la sombre voûte du Sanctuaire, silencieuses et recueillies dans leurs cos-

dait jadis à la fondation des Annales du Rosaire, à l'érection de notre première Voie Dououreuse et à l'organisation des pèlerinages au Cap de la Madeleine, les Gardiens du Sanctuaire, en réponse à l'aimable invitation qui leur a été faite d'assister à cette fête de famille, ont été très heureux d'aller offrir, avec leurs respectueux hommages, leurs meilleurs voeux de longue vie encore au service des âmes nombreuses qui ont recours à son ministère de paix et de consolation. *Vivat Pater bonus !*

FÊTE DE LA BONNE SAINTE ANNE.

Comment exclure Sainte Anne de notre dévotion à la Sainte Vierge ?... L'Oeuvre de Beaupré et celle du Cap se complètent mutuellement. Pendant longtemps, la Fille a dirigé les âmes canadiennes vers sa Mère.

Vers son sanctuaire,
Depuis deux cents ans,
La Vierge à sa Mère
Conduit ses enfants.

Un jour vint cependant où la Fille voulut avoir son Sanctuaire, et elle y amena les foules qu'elle avait accoutumées à faire des pèlerinages à sa Mère Sainte-Anne. Plus tard, elle manifesta le désir d'avoir sa revue distincte, et ses humbles serviteurs trouvèrent facilement dans les lecteurs des Annales de Sainte Anne, des abonnés nombreux, zélés et fidèles.

Ce matin, quelque deux cents mères de famille du Cap venaient se préparer, par une fervente communion aux pieds de la Sainte Vierge, à leur réception solennelle, ce soir, dans la nouvelle société des "Dames de Sainte Anne".

Désormais, les Enfants de Marie pourront devenir, le jour de leurs noces, des Dames de Sainte Anne. La Fille les aura préparées pour sa Mère et la Mère, en retour, les conservera à sa Fille.

GLORIEUX ANNIVERSAIRE.

Le 26 juillet est une date mémorable : "En 1615, le Père Denis, récollet, retournant, avec Pontgravé, de la Rivière des Prairies à Québec, s'arrêta aux Trois-Rivières et célébra, le

du maître-autel, nous rappelle aujourd'hui que Sainte Marie-Madeleine a été jusqu'en 1888 la patronne titulaire du Sanctuaire. Elle s'intéresse encore aux œuvres destinées à le mettre en pleine lumière. Comme jadis au tombeau de Lazare, elle dit à Jésus, en faveur de nos pèlerins : "Seigneur, celui que vous aimez est malade !" et les amis de Jésus s'en retournent guéris. En la voyant aux pieds de la Croix, dans l'attitude du repentir et de la pénitence, les âmes pécheresses entendent la parole du Sauveur : "Beaucoup de fautes lui sont remises parce qu'elle a beaucoup aimé", et ces âmes, prosternées devant la XII^{ème} station du Chemin de la Croix et le XI^{ème} groupe du Rosaire, se relèvent converties. Aux parfaits elle prêche un amour divin toujours plus intense. "Elle a tant aimé !" écrit un auteur. "A part Marie et Joseph, qui sont dans un ordre supérieur, quel cœur, je vous le demande, a autant aimé Jésus que Marie-Madeleine ? Lorsque, au festin du pharisien, elle pleurait à ses pieds, Jésus nous dit : *Dilexit multum* ! Son amour était donc déjà immense !... Or cet amour a toujours grandi dans des proportions incommensurables. Au pied de la croix, quel amour ! Au sépulcre, quel amour ! Quand, portée miraculeusement sur la barque sans gouvernail, sans voiles et sans rames, elle est venue planter la croix sur les rives de la Provence, quel amour ! et dans sa grotte de la Sainte-Baume, pendant les trente années de sa vie pénitente et extatique, quel amour !... Quel amour ! Oh ! triomphe du divin amour ! Sainte Thérèse, à la fin de sa vie, était tourmentée par le désir de savoir si elle aimait Jésus autant qu'il est possible de l'aimer. Le divin Maître se rendit un jour à son désir pendant l'oraison. "Ma fille", lui dit-il, "sans doute tu m'aimes beaucoup, mais tu as beaucoup à faire pour m'aimer comme m'a aimé Madeleine". Modèle de sainteté reconquise, Sainte Marie-Madeleine nous enseigne à imiter la sainteté conservée de la Sainte Vierge.

• NOCES D'OR.

Le Révérend Père Frédéric, o. f. m., célébrait, le 22, ses noces d'or de vie sacerdotale. Au vénéré Jubilaire, qui prési-

Les pèlerins y arrivent par chemin de fer ou par bateau : ceux du nord prennent le train du Pacifique Canadien, descendent aux Trois-Rivières d'où ils se font transporter au Sanctuaire en voiture au prix variable de \$1.00 à \$2.00, aller et retour, ou en *autobus* pour la modique somme de 15 sous le trajet sur semaine et de 25 le dimanche; ceux du sud se rendent d'abord à Sainte Angèle de Laval, puis aux Trois-Rivières, par le traversier régulier, pour atteindre finalement le Cap de la manière indiquée.

Nous espérons toujours un service de tramways, pour l'année prochaine, entre les Trois-Rivières et le Sanctuaire.

Il est même rumeur que cette ligne de tramways mettrait avant longtemps, au moyen d'un bateau-passeur aux Trois-Rivières, les Cantons de l'Est en communication avec le Transcontinental. . . .

Quel sera donc quelque jour ce Cap merveilleux ?

ECLATANTE COURONNE.

Déjà nous pouvons compter sur la présence de plusieurs dignitaires à notre fête du 12 septembre. Nos Seigneurs Bruchési, de Montréal, Gauthier, d'Ottawa, Roy, de Québec, Blais, de Rimouski, Emard, de Valleyfield, Larocque, de Sherbrooke, Bruneault, de Nicolet, Bernard, de St Hyacinthe, Forbes, de Joliette, Brunet, de Mont-Laurier, ont daigné répondre affirmativement à notre invitation; Nos Seigneurs Béliveau, de St Boniface et Gauthier, de Montréal, espèrent bien se joindre à eux; bon nombre de Prélats et de Supérieurs d'ordres religieux seront aussi de la fête.

Son Eminence le Cardinal Bégin, peut-être aussi Son Excellence le Délégué Apostolique, Mgr Stagni, et Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, seront donc entourés d'une éclatante couronne !

ARTHUR JOYAL, O. M. I., DIRECTEUR.

26 juillet, jour de la bonne Sainte Anne, dans un oratoire préparé à la hâte, la première messe qui eût jamais été dite à cet endroit”.

Il y a donc, ce matin, 300 ans bien comptés que la terre trifluvienne a été en quelque sorte arrosée du sang de Jésus, né de Marie. Qui pourrait calculer combien de grâces et de faveurs ont été déversées depuis, du Sacré-Coeur, en passant par le Coeur Immaculé de Marie, sur cette région prédestinée ?... Gloire ! amour ! action de grâces ! réparation ! en ce glorieux anniversaire !

VIVE LE PROGRES !

Notre “chemin montant, sablonneux, malaisé”, se transforme, depuis la mi-juillet, en route nationale. Si les travaux ne sont pas terminés pour les fêtes de septembre, nos pèlerins emporteront du moins l'agréable impression que le Cap entre à grands pas dans la voie du progrès.

D'autre part, notre municipalité Sainte Madeleine vient de se fractionner, selon la diversité des intérêts des contribuables, en municipalités de campagne et de village. Cette division ouvrira toute une série d'améliorations très considérables : trottoirs, aqueduc, égouts, éclairage à la moderne. Surtout, nous pourrions bientôt nous endormir sans craindre une conflagration générale ! Songeons-y donc un peu, s'il fallait que notre vénéré Sanctuaire devint la proie des flammes ! Mais non, calmons-nous, les fidèles du Cap, qui ont reçu pour mission de le conserver, auront sous peu leur pompe à incendie.

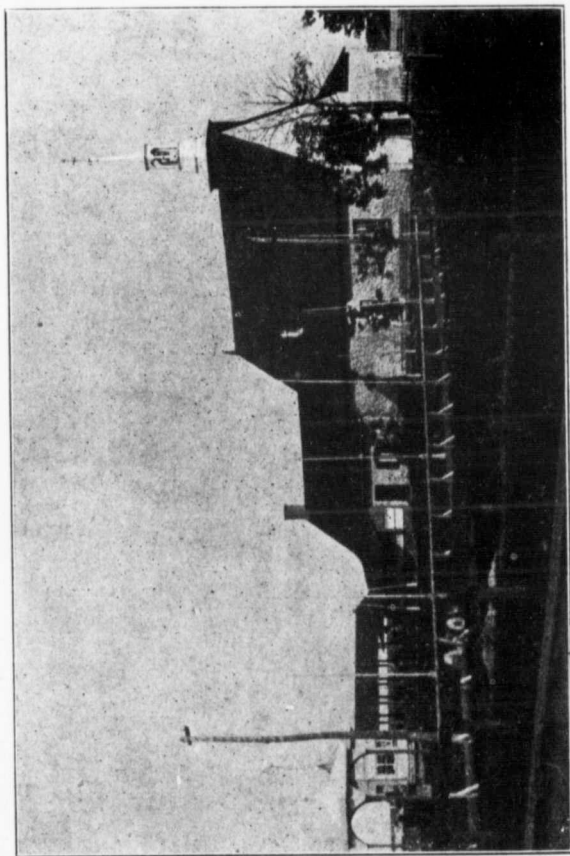
O progrès ! qui aurait pu prévoir que tu nous viendrais ainsi au cours d'une période de crise et de misère ! Il est donc bien vrai que ce sont les idées, plutôt que les magots, qui te mènent....

OU SE TROUVE LE CAP DE LA MADELEINE ?....

La question nous est souvent posée par nos amis de l'est et de l'ouest canadien et ceux des Etats-Unis.

Le Cap de la Madeleine est situé sur la rive nord du St Laurent, à trois milles des Trois-Rivières et à égale distance à peu près de Montréal et de Québec.

rendues à Marie qui, après avoir fait de son modeste sanctuaire, un lieu de pèlerinage privé, puis diocésain, daigne, en ce jour de grande solennité, le faire reconnaître comme pèlerinage NATIONAL !”



Le Sanctuaire en 1890

Cette affirmation, déjà autorisée par elle-même, devait un jour recevoir l'assentiment général des Pères de l'Église du Canada : "Il est désirable", lisons-nous, en effet, dans les Actes du Concile Plénier de Québec, "que les fidèles visitent

Sanctuaire National

"Il est désirable que les fidèles visitent en pieux pèlerinages le Sanctuaire du Cap de la Madeleine"...

(Les Pères du Concile Plénier de Québec).

EN nos temps de misère, de larmes et de sang, l'idée de célébrer le deuxième centenaire de notre Sanctuaire aurait bien pu ne pas rallier tous les suffrages.

Cependant, la Fête du 12 septembre prochain reçoit de toutes parts tant et de si précieuses adhésions qu'elle prend de jour en jour le caractère et les proportions d'un triomphe NATIONAL, à la Reine du Canada.

Il devient de plus en plus évident que l'Église canadienne tout entière désire cette nouvelle mise en lumière de son humble Sanctuaire Marial. Et, certes, elle a mille fois raison. Ne l'a-t-elle pas bâti de ses deniers en 1715, en l'honneur de Notre-Dame du T. S. Rosaire dont il devait abriter l'une des plus anciennes confréries érigées au Canada ? C'est elle aussi qui, depuis 1880, en provoquant, des quatre coins du pays, des courants nombreux et ininterrompus de pèlerins et d'aumônes vers ce Sanctuaire béni, en a si prodigieusement favorisé les développements qu'en 1904 Sa Sainteté Pie X pouvait accorder à la statue qu'on y vénère la faveur exceptionnelle en Canada du couronnement. Accompli sous le regard de Son Excellence le Délégué Apostolique, de N. N. S. S. les Evêques, d'une foule de religieux et de prêtres, de citoyens distingués et de simples fidèles, cet acte solennel fut justement considéré comme un hommage NATIONAL de l'Église du Canada à son auguste Souveraine. Aussi, après avoir posé sur son front royal le glorieux diadème, Monseigneur Cloutier pouvait-il, sans exagération aucune, s'écrier : "Grâces soient

Antique jubilare. J. G. Gyprière com?

Molto.

ba-na-diens, cé-li-tons le se- cond ben-te

nai-re De no- tre tem-ple ma-ri- al; Nous

voas le con-sa-crons, Rei-ne du St. Ro-sai-re. En

ex-vo-to na-ti-o-nal En ex-vo-to na-ti-o-nal.

rall.

Complet: *allegro Mod^{to}*

Ri-che de sève an-ces-
tra-le, Sur les bords du St Lau- rent, O pi-
été ma-ri-a-le fleur-ir comme au pays

franc! *Le soliste ferait bien de sa-
rier la dernière note du couplet. 704.*

II

L'Eglise à peine installée
Ici, sur l'ordre du Ciel,
Vouait à l'Immaculée
De l'indien l'heur éternel.

III

Du Cap où son coeur l'attire.
Et pressent le choix divin,
La Vierge par le martyre
Enrichit le chaste écrivain.

en pieux pèlerinages le Sanctuaire du Cap de la Madeleine, où, il y a deux siècles, a été érigée la confrérie du Très-Saint-Rosaire et dans lequel la statue de la Bienheureuse Vierge Marie, récemment couronnée par l'autorité de Pie X, en présence de son délégué et d'un grand nombre d'évêques, est l'objet de solennelles manifestations de foi et de piété". Ce voeu pressant et tout spécial, qui a reçu l'approbation de Rome, est généralement interprété dans le sens d'une reconnaissance officielle de notre Sanctuaire comme lieu de pèlerinage NATIONAL.

"L'occasion sera favorable", nous écrivait Monseigneur Bruchési au sujet de nos fêtes, "pour rendre à Marie le culte NATIONAL que nous lui devons". Notre regretté Monseigneur Langevin était du même avis : "C'est un lieu de pèlerinage NATIONAL", disait-il dans sa lettre d'adhésion à notre projet, "qui a déjà puissamment contribué à nourrir et à raviver la foi de nos populations".

Ces graves paroles de deux archevêques nous permettent de conclure avec Monseigneur Bernard, évêque de St Hyacinthe : "La Vierge du Rosaire a droit à ces fêtes... Dans le Sanctuaire du Cap de la Madeleine, elle multiplie les faveurs spirituelles et temporelles, répandant sur tous ceux qui l'invoquent les trésors dont elle est la dispensatrice. Déjà les foules, attirées par sa bonté bienfaisante, ont fait de votre chapelle *un lieu de pèlerinage national, solennellement reconnu comme tel par le Concile Plénier de Québec*. C'est donc un devoir de reconnaissance et de piété filiale, un devoir NATIONAL qui s'impose à nous et qui nous oblige à aller porter à la Vierge bénie les hommages de notre vénération et de notre amour".

LES GARDIENS DU SANCTUAIRE.

Les Pèlerinages à Marie

La Sainte Vierge, avons-nous dit, a pour mission de conduire les âmes à Jésus. Or, la voie parcourue par le divin Maître n'est-elle pas celle de L'EXPIATION ? ce sera donc également vers elle que Marie poussera les cœurs.

Au siècle dernier, en effet, la Reine du Ciel a daigné visiter trois fois la terre de France, et, trois fois, elle exhorta à la pénitence et les heureux voyants et le peuple tout entier.

A la Salette, la douce Vierge pleure sur la profanation du dimanche et sur les nombreux blasphèmes; elle supplie, elle menace; aux deux enfants, Maximin et Mélanie, elle donne un message pour son peuple : elle l'engage à la pénitence et au repentir, lui indique par ses larmes abondantes la douleur qu'elle éprouve et qu'il doit partager, lui reproche son ingratitude et lui montre les châtimens qui sont prêts à le frapper.

A Lourdes, elle prêche la vertu par le sacrifice. "Pénitence ! Pénitence ! Pénitence !" dit-elle à Bernadette. Puis, d'une manière plus explicite, elle ajoute, dans une autre apparition : "Priez Dieu pour les pécheurs, baisez la terre pour la conversion des pécheurs"; et en ce moment, le regard de la Sainte Vierge était comme tout imprégné de douleur profonde.

Et des milliers d'assistans prient avec la voyante : "c'était bien beau à voir", disait un témoin, "on eût-dit que personne ne pouvait résister à l'ordre de la vision; tous les fronts se courbaient et les lèvres baisaient ce saint lieu".

A la Salette et à Lourdes, Marie, anxieuse pour l'avenir de la France, sa nation privilégiée, l'avait vainement avertie, menacée et invitée à la pénitence. Sa voix n'avait pas été entendues. La France ne s'était pas convertie. Elle dut subir le châtimement mérité par ses fautes, le terrible fléau d'une guerre qui ne fut pour elle, malgré les plus héroïques efforts, qu'une suite ininterrompue de désastres. La Vierge apparaît alors à Pontmain, Elle a le visage tourné vers l'Alsace; Elle

IV

Dans un humble sanctuaire,
Son ineffable bonté
Erigea du Saint Rosaire
La riche Fraternité.

V

Place, ô rustique chapelle !
A l'oratoire pieux
Dont chaque pierre rappelle
La charité des aïeux.

VI

"En retour d'un pont de glace",
Promettait le bon pasteur,
"J'en ferai la dédicace
A la Mère du Sauveur".

VII

Onde du grand fleuve, arrête !
Fixe-toi, pour le sauver
De destruction complète,
Sous l'étreinte des *Ave*.

VIII

A cette faveur insigne,
En réponse à de saints vœux,
Marie ajouta le signe
D'un long regard de ses yeux.

IX

En témoignage suprême,
A son front Rome accorda
Le glorieux diadème
De Reine du Canada.

X

De la Vierge Couronnée
Le Concile affirme encor
La sublime destinée
Et l'irrésistible essor.

XI

Que Jésus, pour tout oracle,
Daigne imprimer en ce jour
L'éclatant sceau du miracle
A l'oeuvre de son amour !

O. M. I.



AVIS TRES IMPORTANT

Nous ne voulons pas être plus durs que les temps.

Parmi nos retardataires, il s'en trouve peut-être qui songent à suspendre leur abonnement parce qu'ils n'ont pas le sou pour le moment. Que ceux-là veuillent bien nous demander tout simplement d'attendre des jours meilleurs. Nous continuerons volontiers à leur adresser nos Annales.

L'Administration.

Cris du Coeur



“La Sainte Vierge se plaît à répondre au zèle et à la piété par des faveurs de plus en plus nombreuses et saillantes. Certains faits, surtout, nous paraissent si extraordinaires qu'il ne nous semble pas juste de les laisser passer sans en faire une vérification autorisée. Nous recommandons, en conséquence aux Révérends Pères Oblats, gardiens du sanctuaire, de recueillir sur ces principaux faits des témoignages valables, surtout ceux de bons et pieux médecins. La narration en sera faite avec une scrupuleuse exactitude, le tout suivant les règles de la prudence, de manière à procurer la gloire de Dieu et l'exaltation de l'Immaculée Vierge du Rosaire”. (*Extrait du procès-verbal de la visite pastorale de Mgr F. X. Cloutier, en 1908*).

La Sainte Vierge n'a pas encore ressuscité de morts au Cap de la Madeleine, mais Elle a fait tout le reste ! Épilepsie, fièvres, tumeurs, cancers, claudication, surdité, plaies, cécité, ont cédé devant son pouvoir !

Quand il s'agit de troubles nerveux, il est très difficile de savoir si la disparition du mal est due à une cause surnaturelle ou bien à une émotion vive, à la suggestion, ou à toute autre phénomène semblable. Que beaucoup de ces maladies aient été guéries par l'intercession de Celle qu'on appelle la Santé des Infirmes, cela ne fait pas de doute. Mais encore une fois, il est difficile de le bien constater. Laissons donc de côté ces cas, si étonnants qu'ils puissent être. Nous n'aurons que l'embarras du choix pour en trouver d'autres où, nous semble-t-il, l'intervention du ciel apparaît clairement.

Guérison de Charles Lamy.

C'est par la guérison d'une plaie invétérée que nous allons

porte le diadème de reine de France et se couvre d'un voile de deuil, comme pour pleurer le trépas de ses fils. Elle ne parle pas. Les grandes douleurs sont muettes; mais elle fait répéter aux voyants ces mots écrits en relief sur une bande lumineuse qui découpe l'azur : "Mais, priez, mes enfants. Dieu vous exaucera en peu de temps. Mon Fils se laisse toucher".

A ce moment, le Curé de Pontmain et la foule, qui avaient suivi les enfants, chantèrent le cantique de la pénitence et du repentir :

Mon doux Jésus, enfin voici le temps
De pardonner à nos coeurs repentants.

Les enfants virent alors une croix d'un rouge sombre, portant un christ d'un rouge plus éclatant, un peu en avant de la Sainte Vierge, qui la prit entre ses mains et la conserva appuyée contre son coeur. Au sommet de la croix, sur un écriteau blanc, était écrit en lettres rouges : "JÉSUS-CHRIST". Les regards de Marie demeurèrent fixés sur cette image sanglante de son Fils crucifié, et pendant qu'elle le contemplait, une expression de tristesse qu'on ne saurait rendre s'imprégnit sur son visage. Au mouvement accentué de ses lèvres, les enfants comprirent qu'elle priait avec les assistants.

La Vierge a donc parlé clairement; elle a indiqué que les foules qui, dans l'avenir, se presseraient en ces endroits bénis de la Salette, de Lourdes et de Pontmain, avant tout devraient "prier pour les pécheurs et expier".

Aussi bien, le véritable pèlerin à Marie est-il d'abord un pèlerin "pénitent"; il se rend à son sanctuaire, non pas avec le désir premier de faire une excursion ou de profiter de l'occasion pour visiter un parent ou un ami, mais avec la volonté bien expresse de prier et d'EXPIER : à cette condition, il recevra de la Sainte Vierge des grâces et des bénédictions généreuses et abondantes.

Ce que la Ste Vierge disait aux heureux voyants de la Salette, de Lourdes et de Pontmain, sans aucun doute, elle le dit aux pèlerins qui visitent ses sanctuaires : EXPIEZ !

A. DE CH. FRANCOEUR, O. M. I.

LA LEÇON D'UNE VIE

Ce que la jeunesse devra retenir de la vie de Mgr Langevin.

Garde le dépôt qui t'a été confié !

L'HEURE est aux œuvres de jeunesse. Plus que jamais peut-être l'Église et la Patrie comprennent la nécessité de se former des hommes de caractère qui sachent, toute leur vie, se tenir debout, face à l'ennemi.

La lutte entre le Ciel et l'enfer, est devenue, elle aussi, une guerre de tranchées. La victoire est aux armées qui persévèrent le plus longtemps sur la ligne de feu.

Or, pour infuser dans l'âme de l'apôtre de demain "cette énergie sourde et constante de la volonté, ce je ne sais quoi d'inébranlable dans les desseins, de plus inébranlables encore dans la fidélité à soi-même, à ses convictions, à ses amitiés", qui s'appelle la tenacité, il importe de lui mettre de temps à autre sous les yeux un idéal à reproduire.

La figure exceptionnellement énergique de Monseigneur Langevin s'imposera toujours, sous ce rapport, à son imitation.

Modèle de tenacité à ses principes religieux et nationaux, l'évêque "blessé mais jamais vaincu" le fut au suprême degré.

Les divers milieux où se sont écoulées les quarante premières années de sa vie ont été pour beaucoup dans le développement progressif de sa vertu caractéristique.

Du foyer de famille où il apprit de son père et de sa mère à ne jamais fléchir en face du devoir, il passa, à l'école du village, sous la direction d'un instituteur français dont la rigidité tenait, paraît-il, de l'entêtement.

Élève au collège classique de St Sulpice, il fit une bonne partie de ses études ecclésiastiques chez les Pères Jésuites avant d'entrer au noviciat des Oblats de Marie Immaculée. La vie régulière de ces trois communautés religieuses dut ajouter de

commencer : Charles Lamy avait reçu un coup de pied de cheval qui lui avait cassé le bras droit. Le bras fut remis ; mais il se forma une plaie qui distillait beaucoup. On parlait même d'amputation. Jour et nuit pendant quatre semaines le pauvre homme endura des douleurs atroces. Enfin, il se décida à faire un pèlerinage à Notre-Dame du Rosaire. La veille il se trouvait sur le quai de la gare d'Yamachiche quand M. l'abbé Héroux, vicaire du Cap, le rencontra. Il avait le bras en échanpe attaché avec un mouchoir : "Souffrez-vous beaucoup, lui demanda le prêtre ? — Tellement, répondit-il, que je suis trempé de sueur !"

Pendant la nuit suivante, la douleur le tint constamment éveillé. Dès le matin cependant il était au Sanctuaire pour entendre la messe et faire la sainte Communion. Pendant l'action de grâces, la douleur disparut, et, à son grand étonnement, il put remuer le bras. Aussitôt il ôte son mouchoir et fait un grand signe de croix, ce dont il était incapable depuis quatre semaines. Puis il court à la sacristie :

"Je suis guéri, s'écrie-t-il; je suis guéri ! Je vous donne mon mouchoir en ex-voto; faites-en ce que vous voudrez !"

La plaie en effet était cicatrisée et une peau extrêmement légère la recouvrait. Cependant l'un des prêtres présents crut découvrir encore un peu de pus au fond de la blessure : "Ce n'est pas si sûr que cela que vous soyez guéri", lui dit-il.— Ah ! Monsieur le Curé, répondit l'homme, si je ne suis pas guéri, tant pis ! Ce qui est certain, c'est que je ne souffre plus !" Et il gesticulait avec le bras malade.

Dès le lendemain il reprenait la fourche et la faucille et travaillait à sa moisson.

C'était en août 1895 que cet événement avait eu lieu. Trois mois plus tard, une lettre de M. Trahan, curé de St Sévere, constatait que la guérison s'était parfaitement maintenue. La Sainte Vierge est un bon médecin puisqu'en quelques minutes elle cicatrise une plaie invétérée ! (Extrait de l'opuscule sur le Sanctuaire du Cap de la Madeleine).

promis honteux. Nous voulons le contrôle de nos écoles, des inspecteurs catholiques, des maîtres compétents formés par nous, nos livres d'histoire et de lecture, etc... Qu'avons-nous à la place ? Pas un seul de nos droits ! pas un seul ! Eh bien ! il me reste à prendre la direction de nos écoles. J'ai pris pour devise : "DEPOSITUM CUSTODI, GARDE LE DÉPOT !" et je ne l'oublierai jamais, dussé-je combattre toujours. Si je faiblissais, les ombres de Mgr Provencher et de Mgr Taché auraient le droit de se dresser devant moi".

La lutte se poursuit.

Nouvelle défaite en 1905 : les droits scolaires des catholiques de l'Alberta et de la Saskatchewan sont sérieusement mutilés ou totalement méconnus. Au nom de l'épiscopat de l'ouest canadien, le champion de l'école séparée proteste énergiquement : "C'est quelque chose", écrit-il, "mais c'est bien peu; aucun citoyen soucieux de la justice ne peut être satisfait... Nous continuerons donc de réclamer tous nos droits et nous travaillerons pleins d'espoir en l'avenir. L'avenir est à Dieu et à ceux qui ont confiance en lui. *In Domino confido non confundar in aeternum.*

L'année 1912 lui porte au cœur une blessure mortelle : par suite de l'annexion, les catholiques du Keewatin passent sous le régime scolaire "défectueux, imparfait, insuffisant", du Manitoba; un de leurs plus courageux défenseurs dans le passé déclare en pléines chambres fédérales qu'ils n'ont plus de droits aux écoles séparées et que la question des écoles manitobaines est réglée. "La question de nos écoles n'est pas définitivement réglée", riposte Sa Grandeur, "pour la raison bien simple que justice n'a jamais été rendue... La négation des droits constitutionnels de la minorité du Keewatin à des écoles séparées nous étonne davantage et nous fait encore plus mal au cœur... Il ne faut pourtant pas désespérer de l'avenir... Grâce à Dieu, le droit ne meurt pas !..."

Le changement subit de ministère, au Manitoba lui causait de vives inquiétudes. "Osera-t-on nous faire la guerre ?" nous écrivait-il le 25 mai dernier. "C'est possible, mais il faut attendre les événements. En tout cas, si nous sommes

la cohésion et de l'esprit de suite à ses énergies natives.

Son séjour à l'Université d'Ottawa, comme professeur et directeur des séminaristes, acheva de donner à sa volonté d'acier la trempe fine et résistante des chevaliers et des martyrs.

Après un an de relations intimes avec Monseigneur Taché, l'irréductible archevêque de St Boniface, il était de taille à lui succéder à la tête des vaillants défenseurs de l'école catholique et française au Manitoba. Rome le comprit.

Sa devise était toute trouvée : "DEPOSITUM CUSTODI ! Garde le dépôt sacré de la foi et de la langue que Dieu vient de te confier".

Le jour de son sacre, l'élu du Seigneur monte en chaire : "Moi à votre tête", dit-il à ses ouailles, "et vous rangés tous ensemble autour de mon bâton pastoral, nous résisterons à l'orage et nous vaincrons... Nous placerons sur l'autel les lois néfastes dirigées contre nous et nous dirons à Dieu : "Notre cause est la vôtre, défendez-nous !... L'on veut nous forcer à fermer nos écoles; autant vaudrait pour nous quitter le pays. Mais non, nous ne le quitterons pas, car ce pays est à nous, et nous y resterons, dussions-nous souffrir toute notre vie la plus injuste persécution et sceller notre foi de notre sang. Oui, nous sommes chez nous et nous y resterons. Tant que les ossements de Mgr Taché reposeront sous la cathédrale, tant qu'un prêtre célébrera ici la Sainte Messe, nous lutterons pour nos écoles, le rempart de notre foi et de notre nationalité".

Le lendemain, la bataille est engagée. En 1900, le fameux règlement Laurier-Greenway lui faisait essuyer un bien pénible échec. "C'est aujourd'hui le jour le plus triste de ma carrière épiscopale", disait-il à son peuple persécuté; "c'est le coeur brisé que je me présente devant vous. Les négociations entre les autorités locale et fédérale sont terminées; il en résulte ce qu'on nous donne comme un "règlement de la question". Je proteste de toutes mes forces contre l'emploi de ce mot "règlement". Nous sommes peu nombreux et nous sommes pauvres. Ce n'est pas une raison pour insulter à notre misère, et jamais cela nous forcera à accepter un com-

Corbeille des pauvres

“Un verre d'eau donné à mon Père en mon nom ne restera pas sans récompense”.

—“Ci-inclus un bon de poste de \$1.00 pour abonner à vos annales les deux familles pauvres de mon village. Cela en remerciement à la Sainte Vierge de m'avoir visiblement protégée”.—Dame X.

—“Ci-inclus un abonnement pour les pauvres âmes du purgatoire en reconnaissance à la Sainte Vierge pour faveur obtenue”.—Une dame de Wauregan.

—“Je vous envoie \$1.00 pour deux personnes qui ne peuvent renouveler leur abonnement. Si elles ne peuvent payer, elles doivent être capables de prier pour moi”.—Dame E. V. de Somersworth.

—“Je vous adresse 50 sous pour payer l'abonnement d'une personne pauvre qui désirerait beaucoup recevoir vos annales. C'est pour remercier la Sainte Vierge d'avoir éloigné de ma famille une maladie que mes enfants avaient contractée”.—Une abonnée de Chester-Est.

—“Si mon mari continue de garder ses promesses de tempérance, je promets un abonnement pour une personne qui aimerait à recevoir vos annales”.—Dame X.

—“Ci-inclus deux abonnements pour les pauvres. Depuis que j'ai fait cette promesse, je me sens beaucoup mieux”.—Dlle L. T. de X.

—“Si nous réussissons dans une entreprise, nous promettons d'abonner deux personnes pauvres”.—Dame J. A. B. de X.

—Il y a quelque temps nous publions l'épi d'or suivant :

—“Je suis bien peinée de voir que je n'ai pas les moyens de continuer mon abonnement à mes belles Annales. Je ne puis plus rien gagner, car je suis âgée de 79 ans, veuve depuis dix ans et presque toujours indisposée”.—Dame L. T.

Voici deux réponses :

“J'envoie le prix du réabonnement de la vieille veuve de 79 ans”.—Dlle M. L. D.—“Je paie l'abonnement de cette pauvre vieille dont il est fait mention dans vos annales. Si j'ai été devancée, veuillez le passer à une autre”.—Dame S. P. de Victoriaville.

—“Puis-je faire adresser un abonnement à une de mes parentes sans perdre les avantages spirituels offerts aux abonnés ?”

—“Mais sans aucun doute, Madame”.

LE GLANEUR.

attaqués, nous nous défendrons, *Deo volente*, car je crois plus que jamais à l'Eglise militante, la seule établie par le divin Maître".

Un mois après, sur son lit de mort, "il croit n'en avoir que pour peu de jours à souffrir et ne pense qu'à une chose : retourner dans son diocèse aimé de Saint-Boniface, semblable à ces vaillants soldats dont on nous raconte aujourd'hui les glorieux exploits et qui, pendant qu'on les soigne à l'hôpital, tout ensanglantés et meurtris, n'ont qu'un désir : retourner au feu et défendre leur patrie". A l'heure suprême : "il exprime son inlassable affection pour ses ouailles de Saint-Boniface et son inquiète sollicitude sur le sort de sa race et de la langue française au Manitoba".

Nul regret d'avoir combattu le bon combat. "J'espère que le bon Dieu me jugera avec miséricorde", répète-t-il, je me confie en sa bonté". Et comme on lui disait des paroles affectueuses, destinées à le consoler du sacrifice de sa vie, il eut un de ses gestes de caractéristique énergie, et dit nettement : "Non ! ma détermination est bien prise, et j'ai confiance en Dieu".

Fidèle jusqu'au bout à sa devise, il continue de veiller, du haut de son trône de gloire, sur le "dépôt sacré qu'ici bas, pendant plus de vingt ans, il a si héroïquement gardé". DEPOSITUM CUSTODI !

(à suivre)

ARTHUR JOYAL, O. M. I.



JE VOUDRAIS...

Ma Mère, quand ce soir les astres brilleront,
Je voudrais leur voler, pour couronner ton front,
Toute une gerbe d'étincelles.
—*Tes larmes, mon enfant, me paraissent plus belles !*

Vers ton trône adoré, ma Mère, je voudrais
Faire s'élever de la terre
Le parfum pénétrant des champs et des forêts.
—*Je préfère, mon fils, l'encens de ta prière !*

Je voudrais, enlaçant au velours de l'azur
Et la blancheur du lis et l'éclat de l'opale,
Tisser ta robe virgine.
—*Apporte-moi plutôt la splendeur d'un coeur pur !...*

FÉLIX ANIZAN, O. M. I.

ce, à une autre méthode, spécialement recommandée par saint Alphonse de Liguori aux personnes pieuses, en l'honneur de l'Immaculée Conception, à la condition d'ajouter à chaque *Ave Maria*, cette invocation : "Par votre Immaculée Conception, ô Marie, purifiez mon corps et sanctifiez mon âme".

Enfin, le même bien-aimé Pie X daignait par un autographe spécial accorder sa Bénédiction Apostolique en faveur des fidèles dévots à la Neuvaine des Trois *Ave Maria*, "en implorant pour eux, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge, toutes sortes de faveurs".

A Pie X, succédait, le 3 septembre 1914, dans des circonstances mémorables, notre Saint-Père Benoît XV. Lui ayant écrit pour lui présenter nos humbles hommages, en notre nom et au nom des millions de fidèles dévots des Trois *Ave Maria*, le nouvel élu du Seigneur nous fit savoir qu'Il accordait à tous et de grand coeur sa Bénédiction Apostolique.

Ainsi donc, sous la tutelle du Pape, aimons, pratiquons et propageons cette sainte dévotion, si salutaire aux âmes et si agréable au Coeur de notre divine Mère.

* * *

Grâce à la générosité d'une âme dévouée au culte de la Sainte Vierge, il nous a été donné de distribuer, depuis le commencement de l'année, 5.000 "Neuvaines des Trois *Ave Maria*" et presque autant de "Ciel Ouvert". Plusieurs ont obtenu, en pratiquant cette dévotion, des faveurs spirituelles et temporelles.

Aussi sommes-nous heureux aujourd'hui d'annoncer les deux almanachs suivants :

L'Almanach du Propagateur des trois Ave Maria; prix 30 centimes l'unité, 3 francs la douzaine, 20 francs le cents, port en plus.

Le petit Almanach du Propagateur des trois Ave Maria; prix 15 centimes l'unité, 1 fr. 50 la douzaine, 10 francs le cent.

L'Almanach du Propagateur des trois Ave Maria renferme des histoires pieuses, des faits attestant la protection de la Ste Vierge en faveur de ceux qui lui récitent chaque jour trois *Ave Maria*; en plus il renferme des bons mots, des anecdotes, etc., mille bonnes choses qui intéresseront le lecteur.

Le petit almanach du Propagateur des trois Ave Maria instruira les enfants, puisque c'est pour eux qu'il est fait, et surtout leur apprendra à aimer davantage la Ste Vierge.

En vente aux *Bureaux du Propagateur des Trois Ave Maria*, 14, rue Pierre-de-Blois, Loir-et-Cher, France.

La dévotion des Trois Ave Maria

APPROBATIONS PONTIFICALES

Ave ! Ave ! Ave ! Maria !

Sa Sainteté Pie IX, le premier, récita les Trois *Ave Maria*, dans sa Chapelle Vaticane, à la fin de la messe, pour la sainte Eglise, et concéda, plusieurs fois, des indulgences (trois cents jours) aux Trois *Ave Maria* récités devant certaines Madones célèbres.

Mais c'est le Pape Léon XIII qui contribua le plus à l'extension de notre saine dévotion, d'abord, en prescrivant la récitation des Trois *Ave Maria*, à la fin des messes basses, puis, en nous adressant, le 8 février 1900, un Bref, par lequel il concédait une indulgence de deux cents jours, aux Trois *Ave Maria*, avec cette invocation à la fin : "Marie, ma bonne Mère, préservez-moi du péché mortel pendant ce jour", ou, le soir : "pendant cette nuit"; en latin : "*Mater mea, libera me hodie a peccato mortali*".

C'est la méthode telle que nous la recommandons, de préférence, d'après la révélation de la Très Sainte Vierge à sainte Mechtilde, en l'honneur des trois grands privilèges de Puissance, de Sagesse et de Miséricorde, concédés à la Vierge Immaculée par les trois divines personnes de l'adorable Trinité.

En 1902, le même Pontife, Léon XIII, daignait accorder une Bénédiction spéciale à la première édition de notre Manuel et "aux autres oeuvres établies, à Blois, pour propager cette dévotion".

Dès l'année suivante, son successeur, Sa Sainteté Pie X, à peine élevé sur le trône pontifical, daignait "approuver formellement la dévotion des Trois *Ave Maria*, telle que nous la recommandons, et accorder Sa Bénédiction Apostolique à tous ceux qui observeront cette pieuse pratique". (27 septembre 1903).

—L'année suivante, en 1904, à l'occasion du Cinquenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, le même Pontife accordait trois cents jours d'indulgen-

“ces ministres protestants”.—“Ainsi”, lui disions-nous, “vous êtes catholiques” ?—“*Catolicos, sí*”, nous répondait-il, “*pero no buenos cristianos*”. Nous avons souvent remarqué, sur la rue, des Mexicains s’arrêter et se découvrir pendant que la cloche de l’église tintait l’*Angelus*. Et nous demandions à l’un d’eux pourquoi il s’arrêtait ainsi au son de l’*Angelus* ?—“C’est parce que”, disait-il, “mon ange gardien s’arrête pour saluer la Sainte Vierge et si je continuais de marcher, ce serait le diable qui viendrait prendre sa place”.

Le salut du peuple mexicain viendra par le héros catholique providentiel, qui saura réveiller au fond des coeurs les sentiments religieux, l’honneur et la force de la nation, qui ralliera à la cause nationale les meilleurs éléments de ce peuple catholique. Et ce libérateur, cet apôtre aura pour cri de ralliement, le vieux cri de guerre mexicain : *la Virgen de Guadalupe para siempre !* C’est en toute confiance que nous demandons à Notre Dame de la Guadeloupe d’envoyer ce chef et cet apôtre à ses chers enfants mexicains.

Le Souverain Pontife Pie X, de sainte mémoire, avait accordé, en 1908, la faculté de célébrer, dans les églises du Mexique, la messe votive de Notre Dame de la Guadeloupe, le 12 de chaque mois, sauf occurrence d’une fête où cette messe votive fût exclue par les rubriques. Le Souverain Pontife Benoît XV a accordé aux évêques et prêtres mexicains, chassés de leur pays par la révolution, la faculté d’user de ce privilège même en dehors du territoire mexicain, parce que Sa Sainteté connaît depuis longtemps l’antique et très douce piété de la nation mexicaine envers la Mère de Dieu, et les bienfaits que le peuple mexicain a obtenus par son intercession”.

Ainsi nous avons bien des raisons d’espérer que la Vierge de la Guadeloupe n’abandonnera pas son peuple.

(“L’AMI DU FOYER”).

NOUVEAU SANCTUAIRE MARIAL DANS L’OUEST CANADIEN.

Le pèlerinage en l’honneur de la Très Sainte Vierge eut lieu, comme d’habitude, à la grotte de St Laurent, Saskatchewan, le 16 juillet, fête de Notre Dame du Mont Carmel.

Malgré les pluies torrentielles de la veille et les mauvaises

Chronique Mariale Internationale

*"Toutes les nations m'appelleront
Bienheureuse".*

LES MEXICAINS ET LA SAINTE VIERGE



La tourmente qui sévit au Mexique passera. Les ennemis de Dieu et de son Eglise ne réussiront pas à détruire l'oeuvre de Dieu. Il arrivera aux Mexicains ce qui est arrivé à d'autres peuples catholiques : ils sortiront de la persécution convertis à Dieu et prêts aux sacrifices que requiert la vie vraiment chrétienne. Ils seront sauvés et d'où leur viendra le salut ? De la protection de leur bien-aimée Mère et Patronne, Sainte Marie, Vierge de la Guadeloupe.

Du haut de la colline de Tepeyac, dans le temple qu'on lui a construit à sa demande, la Vierge de la Guadeloupe veille sur les Mexicains, les invite à venir à ses pieds pour lui demander aide et consolation.

Nous avons vécu au milieu des Mexicains, avec des missionnaires qui avaient passé de longues années dans l'exercice de leur saint ministère chez les Mexicains des villes et des ranchos, nous avons constaté bien des fois que les Mexicains ont conservé la foi catholique et la dévotion à la Sainte Vierge. L'un d'eux nous racontait qu'un ministre protestant, s'adressant à un auditoire mexicain, avait osé parler contre la sainte Vierge : *"Vale nada, ça ne vaut rien"*, nous disait-il.

LE CHEMIN DE LA CROIX

"Ne pleurez pas sur moi, mais sur vous et sur vos enfants".



Bas-relief de la VIII^{ème} station

Nous devons cette station,—une des plus artistiques,—à la générosité de deux insignes bienfaitrices de Berthierville. Que la Vierge du Cap les récompense en leur épargnant, dans la mesure marquée par la volonté divine, les larmes qui inondent la figure des Saintes Femmes.

Devant cette scène touchante, comment ne pas songer aux mères de France et du Canada qui pleurent sur le sort de leurs fils partis en guerre pour défendre la Patrie et l'Eglise?... Versons pour elles l'aumône d'un *Ave*.

Le Calvaire

TABLEAU DU BON LARRON :

St Stanislas de Champlain : \$5.00 pour recouvrement de ma santé après promesse de cette somme pour le Calvaire.—Dame R. Roberge.

Rogerville : "Je vous envoie \$1.00 pour le Calvaire. Si mon fils à la guerre est préservé de la mort, je promets \$10.00".—Abraham Allain.

Trois-Rivières : Dame Albert Giroux, pour guérison obtenue, \$5.00.

routes, une foule nombreuse, — plus de 700, — se rendit à la grotte de plus en plus aimée.

Durant toute la matinée jusqu'à 10 heures, des basses messes furent dites dans la chapelle et la grotte où un grand nombre de pèlerins firent la sainte communion.

A 10.30 heures, grand'messe solennelle, sermons en français, en anglais, et en langue crise.

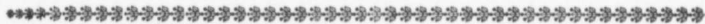
Avec une piété édifiante tous les pèlerins chantèrent à l'unisson *l'Ave Maria* et quelques cantiques en l'honneur de la Sainte Vierge.

Après la grand'messe et durant tout le reste du jour, les pèlerins se succédèrent à la grotte, aux pieds de la statue de Notre-Dame de Lourdes, priant avec ferveur Celle qui peut tout nous obtenir. C'était beau ! C'était touchant !

A 1.30 heure eurent lieu la procession du Très Saint Sacrement sur la colline, et la bénédiction solennelle au reposoir puis à la chapelle, avec les prières pour notre Saint Père le Pape, pour l'Eglise, pour nos parents et pour la paix.

Il fait plaisir de penser que l'an prochain une église spacieuse pouvant contenir plus de mille personnes, sera élevée sur la colline. Les travaux d'excavation sont déjà faits. La pierre angulaire aurait été bénite en ce jour même si la mauvaise température et une indisposition de Sa Grandeur n'eussent empêché la cérémonie.

(“LE PATRIOTE”, 22 juillet).



“HISTORIQUE DU SANCTUAIRE”

Elle nous est, enfin, arrivée notre notice sur le Sanctuaire. Artistement imprimée et illustrée, elle intéresse surtout par les détails qu'elle contient sur les origines de la dévotion à la Ste Vierge au Cap de la Madeleine, et sur les faveurs signalées qui y ont été accordées. Le prix de détail est à la portée de toutes les bourses : 5 sous l'unité, au bureau ou par la poste. Nous accordons une forte remise, dans un but de propagande, aux organisateurs de pèlerinage.

ACTIONS DE GRACES

"Il est digne, juste, équitable et salu-
taire de vous rendre grâces en tout
temps et en tout lieu".

AVIS IMPORTANTS :

1° Nous n'insérons dans nos Annales que les actions de grâces dont la publication nous est expressément demandée. 2° Seules les actions de grâces de nos abonnés sont publiées gratis; les autres doivent être accompagnées d'une offrande pour frais d'impression. 3° Nous ne publions que les actions de grâces portant l'adresse au complet de l'envoyeur. Prière de nous avertir quand la signature doit rester secrète.

Actions de grâces reçues au mois de mai 1915

—*Almaville* : Heureuse naissance de mon enfant. Off : un abonnement et 25 sous.—*Dame C. Hébert*.—*Arthabaska* : Sainte mort de mon père après promesse d'une piastre pour le Calvaire.—*Dlle M. S.*—Faveur obtenue : off : 25 sous.—Une abonnée.—*Attleboro* : Grâce obtenue. Off : abonnement de deux ans.—*Dame Téles. Dargis*.—*Baie des Bacons* : Guérison de mon mari. Off : 50 sous.—*Dame A. Bouchard*.—*Batiscan* : Faveur obtenue. Off : 40 sous.—*Dame J. L.*—*Batiscan Station* : Guérison de ma petite fille après promesse de 10 sous pour roses bénites et 15 sous pour le Chemin de Croix.—*Dame A. T.*—Faveur obtenue.—Abonnée.—*Bon Conseil* : Deux faveurs obtenues.—*Dlle L. P.*—*Brunswick, Maine* : Plusieurs faveurs obtenues après promesse d'abonnement.—Une abonnée.—*Cap-de-la-Madeleine* : Faveur obtenue. Off : deux grand'messes.—Un paroissien.—Faveur obtenue après promesse d'une grand'messe et usage de roses bénites.—*Xavier Lajoie*.—Grande faveur obtenue après promesse de réabonnement.—Abonnée.—Guérison d'un mal dans le dos.—Une abonnée.—Guérison surprenante et rapide obtenue après promesse d'une grand'messe.—*Claire Rocheford*.—*Central Falls* : Guérison sérieuse obtenue, après promesse de \$2.00; autre faveur, off : \$1.00.—*Dame Céline Marineau*.—*Champlain* : Guérison de ma mère par application d'eau de roses bénites.—*Enf. de Marie*.—Guérison d'un cheval de prix après promesse de \$5.00 dont \$3.00 pour une grand'messe.—*T. Duval*.—*Chaudière Station* : Grâces obtenues. Off : deux messes.—*Onésime Lavoie*.—*Cobalt* : Obtention d'ouvrage pour mon mari et mes deux fils immédiatement après avoir pris un abonnement.—*Dame Delphis Sabourin*.—*Coteau Station* : Heureuse naissance de mon enfant.—Abonnée.—*Dayville* : Faveur obtenue après promesse de \$3.00 au Sanctuaire.—*Dame Théophile Racine*.—*Derry* : Règlement d'une difficulté sans trouble après promesse de 50 sous. Off : deux abonnements.—Abonnée.—*Deschambeault* : Rétablissement de ma santé; trois grâces spéciales, vente d'une propriété. Off :

Belin Falls : Une abonnée, \$1.00 ; une autre abonnée, \$1.00.—*Berthierville* : Dame S. Bayeur, 25 sous ; M. Alex. Lavallée, \$1.00.—*Denisville, Alta* : Dame Albert Gouin, 25 sous.—*Lac à la Tortue* : Dlle E. L., 50 sous.—*La Tuque* : Dame T. P., 25 sous.—*Montréal* : Dame B. Thibodeau, \$1.00.—Dlle S. Cloutier, 50 sous.—*New-Braintree* : Dame Alexis Wispalis, 40 sous.—*Nicolet* : M. Calixte Belcourt, 50 sous.—*Pointe du Lac* : Dame E. Biron, \$1.00.—*Précieux Sang* : A. Rheault, \$1.00.—*Roberval* : Alfred Soucy, 50 sous.—*St Adelphe* : Dame A. T., 45 sous.—*St Aimé* : Dlle Amanda Pelissier, 25 sous.—*St Barnabé* : Maxime Matteau, \$1.00.—Dame Arthur Gélinas, \$1.00.—*St Eustache* : Une abonnée, \$1.00.—*St Grégoire, Montmorency* : Dame Gaudiose Bédard, \$1.00.—*St Grégoire de Nicolet* : Dame Gabriel Cormier, \$1.00 pour obtenir une guérison.—*St Joseph, Beauce* : Dame Vve Méderic Drouin, 50 sous.—*St Sauveur* : Dame Octave Paradis, 50 sous.—*St Stanislas* : Dlle Aug. Thiffeault, 25 sous ; M. Herm. Germain, 25 sous ; Dame Urbain Thiffeault, 50 sous.—*Ste Hénédine* : Dame Elzéar Vézina, 50 sous.—*Scott Junction* : Une abonnée, \$2.50.—*Ware, Mass* : Dame C. Caron, 50 sous.—*Wilder* : Evelina Boivin, 25 sous.—*Quêtes* : St Malo de Québec : \$12.25 ; Ste Cécile des Trois-Rivières : \$4.66 ; St Barnabé : \$11.39 ; St Prosper, St Stanislas, St Séverin et St Adelphe : \$24.25.

PRIMES! PRIMES!

La prime de 1915 est une belle photogravure de Sa Sainteté Benoît XV. Elle sert de reçu et même de remerciements, dans les moments de surcharge, pour les diverses offrandes.

Nos zélateurs et zélatrices qui désireraient avoir cette prime avant de faire leur collecte annuelle, n'ont qu'à nous en faire la demande en nous disant à peu près le nombre qu'il leur faut. Ce service simplifierait notre travail et réduirait nos frais d'expédition de moitié. En outre, l'offre de cette prime est de nature à rendre le recrutement des abonnements plus facile et plus agréable.

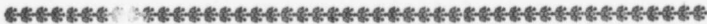


tenue.—H. B.—*Pointe Gatineau* : Emploi obtenu par la protection visible de la divine Providence.—Abonnée.—*Précieux Sang* : Heureuse maladie de ma soeur après promesse d'une grand'messe.—Dame G. P.—*Québec* : Faveur obtenue. Off : \$1.00.—Dame A. F.—Grande grâce. Off : \$1.50 pour le Calvaire.—Une abonnée.—Emploi obtenu après promesse de pèlerinage et de publication dans les *Annales*. Off : 50 sous.—Une *Enfant de Marie*.—Faveur obtenue. Off : une messe.—Guérison obtenue après promesse d'un pèlerinage et d'un abonnement.—Dame X.—*St Adelphe* : Guérison de mon petit garçon.—Abonnée.—*St Alexis des Monts* : Guérison d'une grave maladie.—Une abonnée.—*St Camille* : Faveur temporelle et guérison. Off : une messe 25 sous.—Dame Emile Ménard.—*St Charles Madeville* : Secours spécial dans la souffrance et l'épreuve; guérison. Off : un réabonnement et une messe perpétuelle.—Dlle A. G.—Opération grave très bien réussie après promesse d'abonnement aux *Annales*. Off : 20 sous pour lampes.—Dlle X, nouvelle abonnée.—*St Chrysostome* : Faveurs obtenues après promesse de faire publier. Off : un abonnement.—Dame Vve C. Lemieux.—*St Cuthbert* : Guérison et prompt rétablissement des fièvres typhoides obtenus à mon fils. Off : \$1.00.—Une abonnée.—*St Eugène Lamartine* : Guérison de mon fils d'une jambe menacée d'amputation; Protection dans une maladie très dangereuse. Off : abonnement à perpétuité.—Dame S. Gamache.—*St Front* : Guérison obtenue après promesse d'abonnement.—Dame Ulysse Prévost.—*St Georges-Est* : Faveurs obtenues. Off : \$1.00.—Un abonné.—*St Grégoire* : Guérison obtenue après promesse d'un pèlerinage.—A. P.—*St Grégoire de Nicolet* : Deux guérisons obtenues. Off : \$1.00 pour la Couronne.—Dlle B. J. Cormier.—Deux grandes grâces obtenues.—Off : 30 sous.—Dame H. H.—*St Herménégilde* : Guérison d'un mal d'yeux obtenue à ma petite fille. Off : 10 sous.—Dame Arthur Brunelle.—*St Joseph de Mékinac* : Guérison des fièvres.—Dame U. Beaulieu.—*St Louis de Champlain* : Faveurs obtenues.—M. D. Gendron.—*St Louis de Pintendre* : Succès dans un examen après promesse d'un abonnement à mon garçon.—Une abonnée.—*St Narcisse* : Faveurs obtenues après promesse d'un abonnement.—Dlles Florida et Blandine Brouillette.—*St Rémi, Priceville* : Guérison après promesse de réabonnement, une neuvaine.—Une abonnée.—*St Stanislas de Champlain* : Guérison d'un rhumatisme après promesse d'une grand'messe.—Dame Xavier Germain.—*St Sulpice* : Guérison. Off : l'abonnement de Dame C. P.—Une abonnée.—*St Tite* : Guérison de mon petit garçon d'un mal de dent après promesse de 25 sous au Sanctuaire.—Dame N. P.—*Ste Anne des Monts* : Guérison d'un mal d'yeux de mon enfant après promesse d'abonnement.—Dame William Deschênes.—*Ste Clothilde de Horton* : Deux faveurs et guérisons après promesse de pèlerinage.—Dame L. L.—Faveurs obtenues, heureuse naissance d'un enfant,

25 sous.—*Dame X.—Dover* : Guérison de ma fille, malade depuis trois ans, après promesse de \$5.00 pour luminaire et grand'messe ; autre guérison d'une amie ; conversion de deux jeunes gens qui ne faisaient pas de Pâques.—*Dame M. J.—Elcé* : Faveur obtenue. Off : un abonnement.—*Dame J. D.—Forges Radnor* : Guérison de mon mari dangereusement malade après promesse d'une piastre.—*Dame S. Chaussé.—Gardner* : De l'emploi obtenu. Off : une messe, 50 sous pour le Sanctuaire, et un abonnement pour une pauvre famille.—*Dlle B. Beaumier.—Grondines* : Soulagement de la toux. Off : 10 sous.—*Dame O. Rivard.—Guérison*. Off : 10 sous.—*Dlle M. A. C.—Holyoke* : Guérison de mon petit garçon menacé de subir une opération après promesse de réabonnement et d'une piastre en aumône.—*J. Savard.—Lachine* : Guérison d'un cheval obtenu après promesse d'abonner deux personnes aux Annales.—*Dame J. D.—Lachute* : Faveurs obtenues. Off : une basse messe et \$1.00 pour le Calvaire.—*Dlle J. Lavigne.—Lake Alymer* : Préservation d'un feu de forêt et d'une opération.—*Dame G. C.—L'Assomption* : Faveur obtenue après promesse de faire publier et de donner 50 sous.—*Dlle Rosa Hétu.—La Tuque* : Grâces obtenues. Off : 25 sous.—*Dame Cyrille Larouche.—Lauzon* : Grande faveur temporelle obtenue. Off : \$5.00 pour le Calvaire.—Une abonnée de Lauzon.—*Limoilou* : Préservation de rhumatisme après promesse d'une piastre.—*J. P.—L'Orignal* : Faveur obtneue. Off : 50 sous.—*F. Guénette.—Louiseville* : Heureuse naissance de mon enfant après promesse de 50 sous pour la Couronne.—Une abonnée.—Faveur obtenue. Off : 25 sous.—Abonnée.—*Lowell* : Faveurs obtenues. Off : 50 sous.—*Dlle Marie Loranger.—Manchester* : Guérison de ma femme mourante après promesse d'abonnement.—*M. O. Riquier.—Grande faveur obtenue* après promesse de recruter six nouveaux abonnements.—*Dame A. A., zélatrice.—Masson* : Faveurs obtenues. Off : \$5.00 pour messes et un abonnement.—*Dlle Marie Routhier.—Moncton* : Guérison de mon petit garçon. Off : une messe.—*Dame Alphée Poirier.—Montréal* : Grande faveur obtenue au-delà de mes espérances. Off : une messe.—*Dlle Corinne Giroux.—Faveurs obtenues*. Off : 25 sous.—*Enf. de Marie.—Faveurs obtenues* : Mon mari, adonné à la boisson, s'est converti ; guérison d'un mauvais rhume de mon petit garçon.—*Dame A. Gendron.—Newport* : Guérison de ma mère ; heureuse naissance d'un enfant ; autre faveur.—Par une zélatrice.—*Northfield* : Grand soulagement d'une entorse. Off : \$1.00.—*Dame A. J. Monat.—Petite Vallée* : Guérison d'une maladie grave. Off : un abonnement.—*Dame Wilfrid Boulet.—Pierreville* : Guérison d'un bébé infirme ; une mère de famille paralysée. Off : un abonnement.—Préservation d'accident à mon petit garçon après promesse de 1000 Ave Maria avec ma famille.—Chûte sans blessure de mon petit garçon d'une hauteur de 8 pieds.—*Dame Louis de Gonzague.—Pointe du Lac* : Guérison ob-

homme adonné à la boisson.—Une zélatrice.—Plusieurs personnes.—
Une dame qui subira une opération.—Plusieurs faveurs spirituelles.
—*Iberville* : Guérison complète de notre bonne mère. Prom : abon-
nement et messe, etc.—H. Prairie.—*Lachine* : Succès meilleurs
dans mes affaires, obtention d'un contrat. Prom : \$5.00 pour l'Oeu-
vre du Sanctuaire, abonnement à vie, propagande en faveur des
Annales du Rosaire.—Ad. Binette.—Deux enfants qui négligent leurs
devoirs de religion.—Succès dans une affaire très importante. Mon
mari souffrant du rhumatisme.—Une épouse affligée.—*Lamartine* :
Guérison demandée. Off : \$1.00.—M. C. B.—*Anse au Beaufils* : Gué-
rison demandée. Prom : \$5.00.—Un abonné.—*L'Anse à Giles* : Santé
d'un père de famille.—M. J. B. M.—*La Tuque* : Conversion de mon
époux.—Dame T. P.—*Loretteville* : Un père de famille adonné à la
boisson.—Prom : un abonnement.—?—\$5.00 promis au Sanctuaire
pour obtenir de l'ouvrage pour mes fils, tout l'été.—Une mère.—
Lowell Mass : Deux de mes frères, et une guérison.—Delle E. M.—
Manchester, N. H. : Guérison d'un mal de gorge.—Dame L. M.—
Maniwaki : Santé de mon épouse.—J. C.—*Newport Vt* : Une mère et
son enfant malades.—*Nicolet* : Grâce à obtenir d'ici au mois d'octobre.
Off : deux basses messes. Prom : deux grand'messes, deux ans d'a-
bonnement.—Enf. de Marie.—*N. D. du Laus* : Guérison de mon fils.
Prom : un pèlerinage.—Une abonnée.—*Plessisville* : Une famille.—
E. B.—*Pointe du Lac* : Persévérance dans une belle vocation.—E. B.
—Guérison d'une maladie de nerfs.—E. B.—*Proulxville* : Mon petit
garçon infirme.—Une abonnée.—Demande d'une bonne santé.—Une or-
pheline.—Un jeune homme malade.—Une abonnée.—*St Adelphe* :
Deux fils, dont un malade, et un autre adonné à la boisson.—Une
mère de famille.—*St Alban* : Une mère de famille affligée. Gué-
rison demandée, sans opération.—Une zélatrice.—*St Barnabé* : Voca-
tion d'un jeune homme.—Un abonné.—*St Cyrille* : Faveur demandée.
Off : \$1.00.—Dame G. P.—*St David* : Ma santé et guérison de mes
enfants. Prom : un abonnement.—Mde B.—*St Henri de Mascouche* :
Une personne peu dévote.—Une abonnée.—*St Jean des Piles* : Réus-
site dans une affaire sérieuse. Prom : \$1.00.—Une jeune fille.—*St
Prosper* : Guérison d'une jeune fille.—Une abonnée.—*St Raymond* :
Guérison de mon père malade, d'une amie souffrante, et de connaître
ma vocation.—Une abonnée.—*St Sauveur de Québec* : Obtention de
grâces.—M. S. L.—*St Stanislas* : Un malade épileptique.—Une mè-
re de plusieurs enfants.—*Ste Anne de la Pérade* : Santé de mon ma-
ri; Un jeune homme adonné à la boisson.—Une abonnée.—*Ste Flore* :
Deux grandes faveurs.—Mde G. B.—Une enfant sourde et muette.
—Mlle G. L.—*Sheldon Jct. Vt.* : Guérison demandée. Prom : \$1.00.
—Dame J. D.—*Trois-Rivières* : Grâce demandée.—Mde I. T.—
Waterbury Conn. : Deux malades, cinq grâces particulières.—Abon-
née.—?... : Guérison de mon mari.—Mde G. B.—?...Esprit reli-
gieux de mes 5 enfants; ma santé; succès dans mes entreprises.
Prom : un pourcentage.—S. M.

guérison. Off : \$1.00.—*Dame W. Lemay*.—*Ste Gertrude* : Guérison de mon mari après promesse de \$1.00 pour le Calvaire et 50 sous pour messe perpétuelle.—*Dame Eugène Lavigne*.—Grande faveur obtenue.—*Dame Emilien Désilets*.—*Ste Thècle* : Vente d'un cheval. Off : 50 sous, vente de terre; off : \$5.00; heureuse naissance de mon enfant; off : une grand'messe.—*Dame H. F.*—*Ste Ursule* : Grâce obtenue. Off : une messe perpétuelle.—*Dame Ernest Roy*.—*Sandy Bay* : Guérisons de trois maladies très graves. Off : 50 sous pour publication.—*Dame M. Bélanger*.—*Stucklye, Nord* : Grâce d'une bonne première communion pour ma petite fille.—*Dame O. S. Bélanger*.—*Suncook* : Faveur obtenue. Off : \$5.00.—*Dame W. Boisvert*.—*Trois-Rivières* : Règlement d'une affaire importante et très difficile. Off : \$1.00.—*Dame A. H. L.*—Guérison d'un jeune garçon : off : un abonnement.—Faveur temporelle surprenante. Off : \$1.00.—*Dame A. de C.* — Faveur obtenue.—*Une Enfant de Marie*.—Guérison parfaite obtenue après promesse d'une piastre.—*Dame G. Robichaud*.—*Valleyfield* : Faveurs obtenues. Off : une messe basse.—*Enfant de Marie*.—*Victoriaville* : Guérison obtenue.—*Dame Louis Beaudet*.—*Ville Lauzon* : Guérison d'un petit garçon.—Abonné.—*Watertown* : Guérison d'un mal de tête et d'yeux. Off : un abonnement.—*Dlle M. Dufresne*.—*Yamaska* : Grâce obtenue. Off : 3ième année d'abonnement.—*Une zélatrice*.



Recommandations

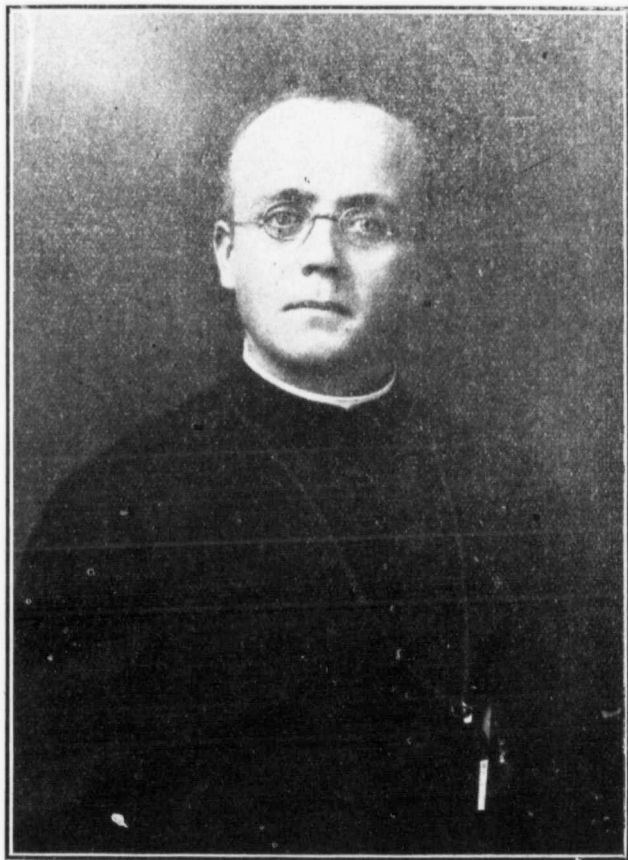
Avis Importants :

1° Nous n'insérons dans nos Annales que les recommandations dont la publication nous est expressément demandée. 2° Seules les recommandations de nos abonnés sont publiées gratis; les autres doivent être accompagnées d'une offrande pour frais d'impression. 3° Nous ne publions que les recommandations portant l'adresse au complet de l'envoyeur. Prière de nous avertir quand la signature doit rester secrète.

—*Armagh Sta* : Conversion et paix dans une famille.—*Une abonnée M. C.*—*Baie Ellis* : Guérison d'un mal d'yeux. Off : 50 sous.—*Dlle C. M.*—*Baie Shawenegan* : Ma guérison complète.—*Une abonnée*.—*Bécanour* : Plusieurs intentions très importantes.—*Une Enf. de Marie*.—*Bois-Hébreu, N. B.* : Guérison demandée. Prom : Un abonnement à vie.—*Dame W. B.*—*Byng Inlet* : Grande faveur demandée. Prom : \$5.00.—*Madame O. B.*—*Deschambeault* : Mon jeune garçon malade.—*Mde A. G.*—Conversion d'un jeune homme.—*Une abonnée*.—*Drummondville* : Un enfant épileptique. Prom : Recruter des abonnements.—*Une abonnée*.—*East Angus* : Un père de famille affligé.—*L. J. G. DeMontigny*.—*Franklin* : Un père de famille en danger de perdre son âme.—*Une abonnée*.—*Grand'Mère* : Guérison de mon enfant. Prom : 50c.—*Une zélatrice*.—*Un jeune*

pour de bon au ministère paroissial. Il fut tour à tour directeur du Tiers-Ordre et chapelain des fillettes de l'école Lecomte. Il s'attacha profondément à ces deux œuvres, auxquelles il consacra sans compter tout ce qui lui restait d'énergie.

En décembre 1911, il fut nommé rédacteur en chef du



Le R. P. DELEGLISE, O.M.I.
Mort au champ d'honneur

"Bulletin Paroissial", poste qu'il conserva jusqu'à décembre 1913.....

Au moment de la déclaration de la guerre, le R. P. Deleglise, malade depuis plusieurs mois, était à faire une cure dans notre maison du Cap de la Madeleine. A pei-

Nos chers défunts

"C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour nos morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés". (II Mach. XII-46).

Nos abonnés.

—*Bécancour* : M. Charles Massé.—*Bellows Falls H.* : Mde Henriette Talbot.—*Brunswick Me* : Mde Herménégilde Thibault.—*Cobalt, Ont* : Mde W. Rivard.—*Deschambault* : M. Onésime Mayrand; Wilbrod Hamelin.—*La Baie* : M. Joseph Elie.—*Laconia N. H.* : Mde Marie Blois.—*Montréal* : Wilfrid Boucher.—*Pont Rouge* : Melle Emelia Dion.—*Proulxville* : M. Olivier Ayotte.—*Radstock* : Dlle Rose Eva Brisette.—*St Alban* : Mde Alvina Chalifour.—*St Anselme* : M. Charles Audet.—*St Barnabé* : M. Alexis Robert.—*St Cyrille l'Islet* : Alph. Allaire.—Mde Zotique Lamarre.—Dme Auguste Allaire.—*Ste Famille, I. O.* : Melle Desneiges Morency.—*Ste Gertrude* : Mde J. Sinai Massé.—*St Sauveur* : Dame Chs. St Pierre.—*St Stanislas de Champlain* : Dame M. A. Beaudoin.—*Scott Junction* : Dame Geneviève Gosselin.—*Suncook N. H.* : Melle Julie M. Connor.—*Suncook* : Mde Onésime Gosselin.

Nos Frères en religion

LE R. P. DELÉGLISE, JEAN-MARIE, était originaire de Savoie; il était né en 1874, à St Jean de Maurienne. Après de solides études au petit Séminaire de sa ville natale, il dut, comme bien d'autres, abandonner la plume pour le mousquet et il fit trois ans de service militaire. Ce fut à la caserne, qu'il entendit pour la première fois l'appel du Maître à la vie plus parfaite. Un saint prêtre de Chambéry, ne tarda pas à remarquer chez le jeune soldat une foi très vive et une impétueuse générosité. Il le cultiva si bien, qu'en 1899 Jean-Marie, arrivé au terme de son service, sollicita son entrée au Noviciat des Oblats. Il fit ses études théologiques à notre Scolasticat de Liège, prononça ses derniers vœux en 1902 et fut ordonné prêtre en 1903.

Envoyé en Amérique pour y exercer son zèle, il passa plusieurs années dans nos missions de l'Ouest; mais comme sa santé laissait grandement à désirer, il fut placé à Hull pour se rétablir. Il arriva ici le 17 septembre 1909. La vie régulière et les bons soins lui rendirent bientôt une partie de ses forces; et un an après, il s'adonnait



Il est rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire est envoyé
aux " ANNALES DU T. S. ROSAIRE.

Nous ne vendons pas les livres que nous annonçons.

TRAITE DU DECOURAGEMENT DANS LES VOIES DE LA
PIETE, suivi du TRAITE DES TENTATIONS. Ouvrage
posthume du R. P. J. Michel, S. J. Revu et publié par un Père
de la même Compagnie. 1 vol. in-16 de 300 pages. Prix : 20
sous.

L'auteur pose en principe, et c'est la doctrine même de l'expé-
rience, que "le découragement est la tentation la plus dangereuse
que puisse mettre en oeuvre l'ennemi du salut des hommes, parce
qu'il s'y attaque à toutes les vertus, en déguise le piège sous
mille formes, et expose l'âme à rester inerte et vaincue en face
des passions".

Le religieux auteur nous y montre les raisons miséricordieuses
de Dieu dans l'origine, la fréquence, les avantages et les effets
des tentations; ce traité est d'une importance capitale, parce que,
si toutes les âmes ne sont pas découragées, il est au moins vrai
que toutes sont fréquemment tentées.

R. P. QUADRUPANI : *Direction pour rassurer dans leurs doutes les
Ames timorées.* Direction pratique et morale pour vivre chré-
tiennement. 2 vol. in-32. Prix : 40 sous.

Outre les exercices pour la Confession et la Communion et
pratiques de dévotion qui remplissent les 60 dernières pages, le
reste du volume est un fort bon traité des rapports que nous
devons entretenir : 1o avec Dieu, 2o avec le prochain, 3o avec
nous-mêmes, et ce sont pages que nous ne saurions trop recom-
mander à tant de personnes qui ne savent guère faire leur exa-
men de conscience.

(*Ami du Clergé*).

Ces deux volumes sont en vente à la librairie Notre-Dame,
Montréal, à la librairie Garneau, rue Buade, Québec, et chez P.
Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris-VI.

ne a-t-il appris la terrible nouvelle, qu'il quitta aussitôt sa barque et ses filets, saute sur le premier train, arrive à Hull comme une bombe et déclare à son Supérieur qu'il s'embarque le lendemain pour la France.

—“Mais”, lui fait-on observer, “vous êtes à moitié mort, vos yeux sont extrêmement faibles, vous ne pouvez rien distinguer à vingt pas... vous serez réformé au premier examen. Vous êtes prêtre, vous êtes religieux, vous avez été chassé de votre pays, votre retour à l'armée peut vous susciter des ennuis bien cruels. Attendez quelques temps, allez voir le consul, faites vous nommer aumônier militaire”

—“Bah ! ces calculs sont bons pour des gens qui n'ont rien à faire. Le feu est à la maison, je cours aider à l'éteindre. Pour tout le reste, à la grâce de Dieu ! !”

Après un voyage assez accidenté, le R. P. Deléglise débarquait à Marseille et quelques jours plus tard il avait rejoint son régiment, le 108ème Territorial. Comme le dernier des conscrits, il fit la garde des ponts, des arsenaux etc, etc. Enfin il partit pour les tranchées du côté de Belfort où il reçut le baptême de feu.

Vers la fin d'avril, le ministère de la guerre ayant accordé à une certaine classe de prêtres-soldats, le privilège de servir leur pays d'une manière toute aussi effective mais plus en rapport avec leur caractère de ministres de Jésus-Christ, le R. P. Deléglise profita de cette faveur et devint brancardier, attaché au 13ème Bataillon des Chasseurs Alpains.

Dans ce nouveau poste combien d'âmes notre cher Père a-t-il réussi à préparer au grand voyage ? Nous n'en savons rien; mais ce que nous ne pouvons ignorer, c'est que le plus bel acte de charité qu'un mortel puisse faire, c'est de donner sa vie pour ses amis. On peut discuter peut-être les motifs surnaturels qui animent le soldat qui tombe au champ d'honneur; mais pour le prêtre-brancardier, qui meurt en accomplissant son devoir, le doute n'est pas permis; c'est un martyr de la charité. Il y a des morts plus douces, plus consolantes, plus sereines; il n'en fut jamais de plus glorieuse devant les hommes, ni de plus précieuse devant Dieu.

ARTHUR GUERTIN, O. M. I.

Supérieur de Hull.

R. I. P.

DICTIONNAIRE DE BON LANGAGE, par l'abbé Etienne Blanchard.

C'est le complément de "EN GARDE" et "EN FRANÇAIS". Tout est par ordre alphabétique. On y trouvera des modèles d'annonces bilingues et une grande quantité de termes commerciaux que l'auteur a recueillis en Europe. En classe, les élèves en retireront un merveilleux profit. Le commentaire en est facile et agréable. Aux journalistes et aux traducteurs, il sera d'un grand service. A l'occasion il peut servir de dictionnaire de synonymes. Les termes français de la balle au camp, du gouret (*hockey*), de l'automobilisme, du canotage, de l'exercice militaire etc., y sont insérés.

On peut se procurer le "Dictionnaire de Bon Langage, ainsi que "En Garde ! et En Français" en s'adressant aux libraires ou à l'auteur, l'abbé Etienne Blanchard, Presbytère Saint-Jacques, 331, Ste-Catherine Est, Montréal, P. Q.

Prix : 30 sous; franco : 37 sous.



ASSOCIATION DE LA PRESSE MARIALE

(Suite)

20. *El Propagador de la Dévotion à San José*, organe officiel bi-mensuel du Temple Expiatoire de la Sainte Famille, organe grand in-8o, publié à Barcelone sous le patronage de Mgr l'Evêque, calle de la Princesa, 8, prix, 3 pesetas pour l'Espagne, 5 pour les autres pays ; directeur, M. Herederos de la Viuda Pla.

21. *Le Propagateur des Trois Ave Maria*, revue mensuelle in-8o, prix, 1 franc ; directeur, R. P. Jean-Baptiste, 14, rue Pierre-de-Blois, Blois (Loir-et-Cher).

22. *Le Règne de Jésus par Marie*, organe de la doctrine spirituelle et des oeuvres du B. Louis-Marie Grignon de Montfort, revue mensuelle, grand in-8o, illustrée, prix, 3 frcs ; directeur, M. Leroux, à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée).

23. *Revista de las Hijas de Maria*, même adresse, même prix et même directeur que pour *El Propagador*.

24. *La Revue de Marie*, in-8o, bi-mensuelle, prix, 5 francs ; directrice, Mme R. Ollivry, 16, rue Ambrose, Rose-Hill (Ile Maurice).

25. *Revue Mariale*, organe officiel des Congrès mariaux internationaux et de l'Association de la Presse Mariale, paraissant tous les samedis, in-44o illustré, prix, 6 francs ; directeur, Mgr P. Bauron, protonotaire apostolique, 30, rue de Dijon, à Lyon.

(à suivre)